



Inventaire général du patrimoine culturel

Lyon 5e Palais de Justice dit les 24 colonnes

Ensemble de deux hauts-reliefs : La Justice punissant le Crime, La Ville de Lyon accueillant les Arts, le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture

Références du dossier

Numéro de dossier : IM69001812 Date de l'enquête initiale : 2009 Date(s) de rédaction : 2015

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : haut-relief

Titres : La Justice punissant le Crime, La Ville de Lyon accueillant les Arts, le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Emplacement dans l'édifice : Salle des Pas perdus

Historique

Louis-Pierre Baltard conçoit le décor du Palais de Justice. Il choisit l'iconographie pour le tympan est de la salle des Pas perdus, un "hommage des Beaux-Arts, du Commerce et de l'Industrie à la ville de Lyon", probablement vers 1837, et en fait les dessins. Baltard fait entreprendre les travaux préparatoires de la pierre : mise en place des blocs de pierre de Seyssel et épanelage par un tailleur de pierre oeuvrant sur le chantier du palais. Baltard en commence l'exécution, très vite critiquée. En 1845, le Conseil des Bâtiments civils désigne un sculpteur pour achever le haut-relief mais l'ébauche est toujours en place en 1857 ; elle n'est démolie qu'en 1859-1860. Jean-François Legendre-Héral présente le modèle de son haut-relief en mars 1846, l'exécution commence, en pierre de Seyssel, au second semestre de la même année et s'achève en 1847. Baltard avait prévu un second bas-relief pour le tympan occidental ayant pour thème "La Justice et l'Indulgence". Une lettre de lui au préfet du Rhône le 24 avril 1844 mentionne le thème iconographique : "ce bas-relief purement allégorique présente d'un côté l'Accusation, au milieu la Justice et la Vérité, de l'autre l'Indulgence qui médite appuyée sur le temple de Janus et des têtes à deux faces qui expriment le temps passé et le temps présent."

Legendre-Héral sollicite, dès mars 1847, l'exécution de ce second relief où il souhaite représenter "...d'un côté l'Innocence, la Veuve et l'Orphelin protégés par la Justice ; du côté opposé le Crime poursuivi par les (...) et le Génie des Lois. La figure principale divise la composition en deux parties ; un cadavre est au pied de la Justice qui accueille la plainte de l'Orphelin, de la Veuve ..." Sa première esquisse n'est pas acceptée. Un an plus tard, son nouveau projet est mieux accueilli mais des raisons de santé l'empêche de réaliser son projet. Il décède en 1851. Après d'autres péripéties, le sculpteur Guillaume Bonnet est appelé par l'architecte du Palais, Abel Jouffray, Selon l'architecte Hittorf, le sujet devra puiser son inspiration de l'esquisse de Prud'hon [La Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime ?]. Guillaume Bonnet réalise trois esquisses pour décembre 1859, puis la maquette de la composition finale en mai 1860. Cette dernière est immédiatement approuvée. Le haut-relief est achevé en mars 1862. (cf BERTIN. BODET. CADIOT. CHOMER. DALZOTTO. MARTIN.

VIOUT. La Justice à Lyon d'un Palais à l'autre)

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle () Dates : 1847 (porte la date), 1862 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-François Legendre-Héral (sculpteur, signature), Guillaume Bonnet (sculpteur, signature)

Ensemble de deux hauts-reliefs : La Justice punissant le Crime, La Ville de Lyon accueillant les Arts, le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture

Description

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture

Eléments structurels, forme, fonctionnement :

Matériaux : calcaire (en plusieurs éléments, blanc) : décor en haut relief

Mesures : la : 860 cm Hauteur non prise

Représentations:

La Ville de Lyon accueillant les Arts, le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture : la scène est baignée par un cours d'eau avec, à gauche, une femme, allégorie de la Saône, et à droite un homme, allégorie du Rhône

Inscriptions & marques: signature (sur l'oeuvre, sculpté),

Précisions et transcriptions :

Transcription des signatures et des dates : sur le haut-relief oriental, en bas à droite (La Ville de Lyon accueillant les Arts, le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture) LEGENDRE HERAL 1847 ; sur le haut-relief occidental, en bas à droite (La Justice punissant le Crime) G. BONNET 1862

État de conservation

bon état

Statut, intérêt et protection

Le Palais de Justice est classé au titre des Monuments historiques le 13 février 1996

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections: classé au titre immeuble, 1996/02/13

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Bibliographie

• BERTIN. BODET. CADIOT. CHOMER. DALZOTTO. MARTIN. VIOUT. La Justice à Lyon d'un Palais à l'autre. XVIIe - XXe siècle. 1995

BERTIN, Dominique. BODET, Catherine. CADIOT, Christian. CHOMER, Gilles. DALZOTTO, Maryse. MARTIN, Sylvie. VIOUT, Jean-Olivier. **La Justice à Lyon d'un Palais à l'autre. XVIIe - XXe siècle**. Préinventaire des Monuments et Richesses artistiques du Rhône. Villeurbanne : 1995. 263 p. Ill. p. 157-165, 259, 261

Illustrations



Vue de situation du hautrelief de Guillaume Bonnet Phot. Eric Dessert IVR82_20096900206NUCA



La Justice punissant le Crime par Guillaume Bonnet Phot. Eric Dessert IVR82_20096900146NUCA



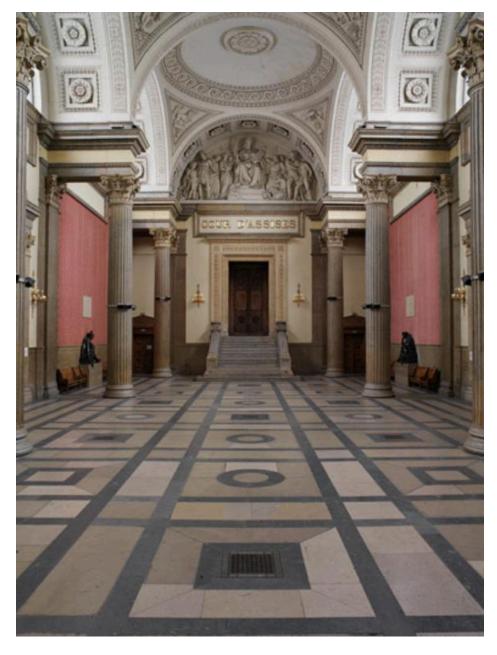
La Ville de Lyon accueillant les Arts, le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture par Jean-François Legendre-Héral Phot. Eric Dessert IVR82_20096900147NUCA

Dossiers liés

Édifice : Palais de Justice dit les 24 colonnes (IA69004117) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 5e, quai Romain-Rolland , 2 rue de la Bombarde , rue Saint-Jean , 1 rue du Palais-de-Justice **Oeuvre(s) contenue(s) :**

Auteur(s) du dossier : Véronique Belle

Copyright(s): © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel; © Ville de Lyon



Vue de situation du haut-relief de Guillaume Bonnet

IVR82_20096900206NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

 $\ensuremath{\mathbb{O}}$ Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; $\ensuremath{\mathbb{O}}$ Ville de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La Justice punissant le Crime par Guillaume Bonnet

IVR82_20096900146NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

 $\ensuremath{\mathbb{C}}$ Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; $\ensuremath{\mathbb{C}}$ Ville de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La Ville de Lyon accueillant les Arts, le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture par Jean-François Legendre-Héral

IVR82_20096900147NUCA Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation